

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2022

Rapport n°12 : Emplois d'été

En raison des congés annuels d'été et des obligations de France Services, de l'accueil du public plus nombreux en cette période à la Médiathèque, Mme la Présidente rappelle qu'il est nécessaire de recruter du personnel non titulaire (adjoint administratif 2^{ième} classe – 1^{ier} échelon) en équivalents temps complet qui ne pourra excéder deux mois, et ce, dans la limite des crédits votés.

NATURE DES FONCTIONS	GRADE
- Accueil - Secrétariat	Correspondant aux fonctions décrites Adjoint administratif 2 ^{ième} classe 1 ^{ier} Echelon

Il est prévu la répartition suivante :

- un agent sur le mois de juillet à la médiathèque
- un agent sur le mois d'août à la communauté de communes

Mme la Présidente vous invite à approuver ce dispositif et à l'autoriser à signer les documents correspondants.